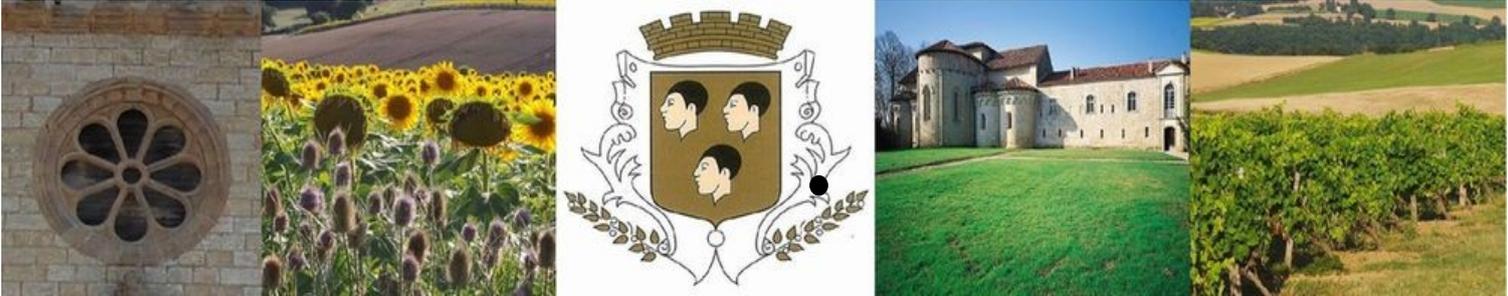


BULLETIN MUNICIPAL



Valence-sur-Baïse



Dans ce numéro

<i>Mot du Maire</i>	<i>Page 2</i>
<i>Vie Economique</i>	<i>Pages 3-4</i>
<i>Enfance</i>	<i>Pages 4-5</i>
<i>La Poste SIAEP</i>	<i>Pages 6-7</i>
<i>Commissions</i>	<i>Pages 8-11</i>
<i>Associations</i>	<i>Pages 12-27</i>
<i>Divers</i>	<i>Pages 28-32</i>

Le Mot du Maire

Chers Valenciens, Chères Valenciennes,

Le bulletin municipal est toujours un lien pour vous rencontrer, exprimer notre travail, notre situation.

Depuis notre élection nous avons dû gérer et supporter la maladie de notre Maire, Bertrand Rambour. Parti trop tôt, je lui rends à nouveau hommage. C'était un homme lucide qui voulait avant tout le bien de Valence et de ses habitants.

Seulement 6 mois ce sont écoulés et pourtant des décisions importantes ont marqué notre cité. Ce sera développé dans les pages intérieures. Je tenais néanmoins à en énoncer les principales:

- L'assainissement collectif dépendra, à partir du 1 janvier 2015, du syndicat de Caussens avec pour finalité, dès 2016, la baisse de l'abonnement et du prix du m³ d'eau usée, de façon progressive.
- Les assurances des bâtiments communaux vont diminuer très fortement en raison de la mise en concurrence sur les mêmes données. Le parc automobile, vu son ancienneté ne mérite que des assurances au tiers ce qui a été fait et génère aussi des économies.
- A la cantine, à partir du 3 novembre 2014: des repas équilibrés par une diététicienne et confectionnés par le personnel de la cantine sont servis, nous espérons la satisfaction de tous. Nous avons négocié les prix entre plusieurs prestataires, la baisse va de 30 à 40%. sur les mêmes produits qui étaient précédemment donnés aux enfants.
- Des bâtiments ont été remis en état; d'autres restent à faire. Pour certains l'eau coulant des gargouilles bouchées ou défectueuses dégradait les murs. C'est réparé.
- Confrontés à une nouvelle baisse des horaires d'ouverture de la poste et afin de garder pour chacun d'entre vous un service postal pour les opérations les plus courantes, le Conseil Municipal a décidé d'ouvrir à la mairie une agence postale à compter du 30 mars 2015 avec les mêmes horaires que ceux de l'accueil du public à la mairie. Ce ne sera plus 15 h mais 32 h 30 d'ouverture.

D'autres dossiers sont en cours: école maternelle, maison de santé pluriprofessionnelle, chemin piétonnier vers la zone artisanale, entretien des rues, mutuelle santé. Nous y travaillons.

Des difficultés sont apparues telle la condamnation par la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux de la commune dans le dossier du mur de soutènement de la rue des Remparts (affaire Mouton) Nous devons emprunter hélas pour ce chantier car les ressources communales ne peuvent supporter la dépense.

Nos idées directives sont de faire avancer notre village pour le bien de chacun. Tout ceci a pu être réalisé grâce à l'esprit d'équipe, équipe soudée à qui je dis un grand merci pour son travail et sa disponibilité.

Valenciens, Valenciennes nous travaillons pour vous et soyez assurés de notre dévouement.

Marie-Thérèse Broca-Lannaud

Vie Economique

Budget : Les collectivités locales à la diète budgétaire

La dotation globale de fonctionnement (DGF) est une enveloppe constituée d'une douzaine d'aides versées par l'état aux villes, aux regroupements de communes, aux Départements et aux Régions Cette dotation va baisser de 11 milliards sur trois ans sur la plan National Pour notre village nous estimons une perte équivalente à **36 000 € par an et cela pendant 3 ans**. Donc soupe à la grimace dans les mairies avec cette annonce de tour de vis budgétaire décidé par le gouvernement. Une somme dont la perte va avoir comme conséquence de diminuer la capacité d'emprunt

Le recours à la fiscalité est la solution que nous voulons éviter, la baisse des dépenses est le seul levier dont nous disposons.

L'endettement de Valence-sur-Baïse en 2013

	Montant	Montant par habitant	Moyenne nationale par habitant
Encours de la dette	1 069 000 €	902 €	607,00 €
Annuité de la dette	250 000 €	211 €	91,00 €

Il est impératif d'amorcer une décrue de notre endettement.

Nous sommes prêts malgré tout à assumer l'héritage et à tenir nos engagements. Le Conseil Municipal s'est engagé au redressement en privilégiant des économies, nous avons pratiqué toutes les coupes possibles dans les dépenses.

(cantine scolaire, assurances.....) Le choix de la précédente équipe est à l'origine de travaux aux coûts conséquents (réfection de la place, avenue Jean Jaurès...) La souscription de l'emprunt pour le financement de la rue Jean Jaurès est une véritable bombe à retardement qui a aggravé la situation de notre capacité d'emprunt.

Annuités des échéances des différents emprunts 2014 : **220 922,92 €**

A côté des "tout va bien" et "tout va mal", qui ne sont que des appréciations subjectives, nous pensons sortir de cette procédure au plus tard **fin 2017** nos charges d'emprunts s'élèveront à : **58 122.25€**. Nous ferons ce qu'il est possible de réaliser en fonction de nos moyens et c'est pour cela qu'il n'est pas question d'être démoralisé face à la situation financière.

Définir la durée du crédit en fonction de ses marges de manœuvre budgétaires est indispensable.

Il y a donc intérêt, du point de vue de l'équilibre économique, à chercher à faire coïncider le mieux possible durée d'amortissement physique d'un bien et durée d'amortissement du prêt. A ce jour l'autofinancement étant insuffisant et les dépenses de fonctionnement ayant progressé nous avons dû vendre du patrimoine de la commune pour obtenir de nouvelles ressources et par voie de conséquence diminuer les impôts fonciers. Nous avons un souci de ne pas endetter la commune au delà du raisonnable. La baisse des dotations de l'état et la baisse des subventions appellent cependant à la plus grande prudence dans la maîtrise des budgets d'investissements.

Il ne faut pas oublier qu'au final, face à l'accroissement de la dette, c'est toujours le contribuable qui paie

Après le mur de soutènement, le chemin piétonnier prévu pour 2015, le financement de gros projets tels que la maison de santé ou l'école maternelle nourrit notre réflexion.

Vie Economique

Rappel des faits pour le mur de soutènement.

Durant six ans, la municipalité en place à l'époque, les experts et les assurances ont, semble-t-il, tergiversé par le biais de diverses procédures qui aujourd'hui aboutissent à **la condamnation de la commune En 2008, il fallait effectuer les travaux, pour éviter une aggravation sachant que des dizaines de cas de jurisprudence confirment que si un mur soutenant une voie publique s'écroule, c'est à la commune de faire les travaux de réparation.**

A cette époque Monsieur Mouton était prêt à participer à hauteur de UN TIERS du coût de la projection de béton sur la paroi talus contiguë à l'effondrement. **Compte tenu du rejet** de la part de l'assurance et de la responsabilité de la commune de l'époque Monsieur MOUTON a été obligé de déposer un mémoire au Tribunal Administratif pour défendre ses intérêts.

Aujourd'hui, un devis a été demandé **car nous devons faire les travaux** puisque la commune est condamnée. Pour payer ces travaux, nous aurons recours à un prêt sur du long terme.

Coût des travaux :

Travaux :.....	135 600 €
Socotec (sécurité).....	1 400 €
Bureau d'études.....	6 960 €

Coût total TTC..... 143 960 00 €

Pour redresser la barre trois objectifs à respecter :

- Notre premier objectif est la stabilité des impôts
- Notre second objectif c'est de maîtriser l'endettement de notre village .Cette maîtrise de l'endettement sera adossée à la mise en œuvre d'un plan d'économies sur toutes les dépenses de fonctionnement.
- Notre troisième objectif c'est d'instaurer le règle du co-financement. Chaque projet fera l'objet d'un plan prévisionnel de financement qui devra intégrer des subventions. Nous devons préserver notre capacité d'autofinancement.

Michel NOVARINI

André SANGAY

Noël

Pour fêter le début des vacances de Noël, la municipalité offre à tous les enfants de Valence-sur-Baïse ainsi qu'à leur famille un spectacle qui aura lieu le dimanche 21 décembre à 16h30 dans la salle des fêtes du village.

Une troupe de théâtre amateur de Mauvezin viendra nous présenter un conte russe. Le spectacle sera suivi d'un vin chaud pour les adultes, de chocolat chaud et de gourmandises pour les enfants.

Nous serons heureux de vous accueillir nombreux.

Jeunesse



Lors de la campagne électorale 2014 Valence pour tous, Tous pour Valence avait émit la volonté de créer un lieu où les jeunes valenciens pourraient se retrouver, se divertir. Aujourd'hui, nous commençons cette démarche en leur dédiant un espace de jeux : En effet, en collaboration avec Mme Campillo et les Chantiers Jeunes, nous avons installé des cages de foot/handball/basket. Le lieu situé sur le terrain communal en contrebas du Coulopitchou a été voté par les jeunes des chantiers. C'est une première étape, car des aménagements futurs seront prévus afin d'améliorer l'accueil des jeunes sur le site.

Cantine

Les cantinières cuisinent pour l'école primaire, l'école maternelle mais aussi pour des personnes âgées qui se font livrer leur repas à domicile. Le circuit mis en place pour le portage des repas commence à 10h00 et se termine à 12h30, l'école maternelle étant livrée à 11h30. Jusqu'à présent, les cantinières finissaient donc la préparation des menus pour 10h00 et les repas étaient tenus au chaud jusqu'au service de 12h00 pour les 2 écoles.

A partir du 03 novembre 2014, le fonctionnement de la cantine scolaire évolue :

Nous travaillons avec le même fournisseur mais avec une nouvelle formule et en renégociant les prix (chose qui n'avait jamais été faite jusqu'à présent), ce qui nous permet de faire une économie globale de l'ordre de 30 à 40 % sur le budget annuel. Les menus sont maintenant élaborés par une diététicienne agréée en respectant la variété et la saisonnalité des produits.

Les cantinières sont livrées deux fois par semaine en denrées alimentaires. Tous les plats sont cuisinés sur place par les cantinières mais en deux temps : un premier service pour le portage des repas puis un second service cuisiné au dernier moment pour les 2 écoles. Les plats n'ont plus besoin d'être tenus au chaud pendant deux heures, ce qui permet une plus grande diversité dans les menus ainsi qu'une meilleure qualité gustative.

Durant la mise en place de ce nouveau système nous suspendons les commandes auprès des autres fournisseurs, mais nous n'oublions pas les commerçants locaux avec qui nous retravaillerons dès le premier trimestre 2015.

Mise en place d'une Agence Postale

Entre 2011 et 2013, l'activité moyenne hebdomadaire du bureau de poste de Valence-sur-Baïse est passée de 10 heures à moins de 06 heures 30 soit une baisse de 32% pour une amplitude horaire de 22 heures 15.

Cette importante baisse d'activités s'est confirmée sur le 1er semestre 2014, avec une nouvelle diminution de 8,62%.

La conséquence directe de la baisse du trafic fait envisager, une nouvelle fois, la réduction des horaires d'ouverture du bureau de poste pour les porter à 15 heures par semaine. Devant cette forte restriction de l'amplitude horaire et considérant le désarroi de la population face à de nouvelles heures d'ouverture, le Conseil Municipal a étudié avec une attention très grande la possibilité de garder le maximum de services aux usagers. La commune a la possibilité de prendre en charge le service postal à la Mairie avec des horaires d'ouverture identiques à ceux de la Mairie. Ce serait une Agence Postale Communale.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal a décidé à la majorité le 01 octobre 2014 : par 14 voix pour, 1 voix contre (Paul Caperan).

- La mise en place d'une Agence Postale Communale à compter du 30 mars 2015,
- D'installer cette Agence Postale Communale dans le bâtiment de la Mairie,
- De fixer l'amplitude horaire d'ouverture de l'Agence Postale Communale identique à celle de la Mairie, soit de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- De signer une convention d'une durée de 9 ans renouvelable pour la même durée,
- De percevoir une indemnité de 1122 euros mensuel de la Poste.

Nous tenons à vous informer qu'une Agence Postale Communale offre les mêmes services qu'un bureau de poste : vente de timbres, vente de prêts-à-poster, dépôt de courrier simple et recommandé, remise de recommandé, contrats de réexpédition temporaire et définitive, établissement de procuration postale, dépôt et affranchissement de colis, remise de colis, vente d'emballages préaffranchis, retraits et versements sur compte chèque postal et Livret A. Le conseiller financier n'est pas sur place mais le service peut éventuellement être assuré à domicile.

Adhésion de la commune au SIAEP

Adhésion de la commune au SIAEP – partie assainissement – de Caussens

Actuellement le SIAEP de Valence-sur-Baïse n'a pas la compétence assainissement, le SIAEP de Caussens dont le siège est fixé à la mairie 41 Gde Rue, 32100 Caussens, a cette compétence.

Claude CLAVERIE, président du SIAEP de Caussens, est venu le 24 juillet dernier, exposer le fonctionnement du syndicat – compétence assainissement – aux membres du Conseil Municipal de Valence-sur-Baïse.

Actuellement, les communes de BERAUT, BLAZIERT, CASTELNAU-SUR-L'AUVIGNON, CAUSSENS, MAIGNAUT-TAUZIA, MAS D'AUVIGNON, ROQUEPINE, TERRAUBE, SAINT-PUY et CONDOM adhèrent à la compétence assainissement collectif du syndicat. Cette vocation comporte à ce jour 3409 abonnés.

Le syndicat est composé de 26 membres. Chaque nouvelle commune adhérente est représentée par deux délégués, plus un délégué par tranche de mille habitants. Le prix de l'abonnement annuel au SIAEP de Caussens – compétence assainissement collectif – est de 60 euros et le m³ d'eau est à 1,50 euros. Le syndicat n'a pas de TVA à payer.

Par contre, pour les communes ayant un délégataire de services (fermier) avec des taux différents ; la première année le contrat est transféré en l'état. Les taux et l'abonnement sont lissés sur dix ans (c'est le cas de Valence-sur-Baïse) pour aboutir au taux uniforme du syndicat.

Les abonnés - service assainissement collectif de Valence – paient actuellement 144,24 euros TTC pour l'abonnement et 2,3022 euros TTC du m³ d'eau. La taxe de raccordement pour construction nouvelle est de 1000 euros si le branchement est inférieur à 5 mètres, sinon c'est le devis de l'entrepreneur qui est pris en compte.

Si la commune transfère l'assainissement collectif au SIAEP de Caussens, le syndicat prend en charge toutes les annuités d'emprunts en lieu et place de la commune ou du fermier.

Le SIAEP de Caussens exerce en lieu et place des collectivités adhérentes qui en font la demande , les compétences suivantes :

- La collecte des eaux usées au moyen de boîte de branchement et d'un réseau de canalisation
- Le contrôle de raccordement au réseau public de collecte,
- Le transfert des eaux usées, l'épuration des eaux usées, l'élimination des boues produites.

Les compétences décrites ci-dessus comprennent les études, la réalisation des ouvrages et leur exploitation. L'excédent du budget assainissement arrêté au jour du transfert est reversé à la commune.

Vu l'état actuel du réseau formé d'un ensemble à 85% en amiante,

Vu les rapports de la société NALDEO,

Vu les finances de la commune et du budget annexe d'assainissement, aucune solution de rénovation du réseau d'eaux usées ne peut-être envisagée malgré sa vétusté.

Après toutes ces explications et après délibération, le Conseil Municipal

-Décide l'adhésion de la commune de Valence-sur-Baïse au SIAEP de Caussens : par 13 voix pour, 1 voix abstention (Chantal Verzeni), 1 voix contre (Paul Caperan).

-Approuve le transfert de la compétence assainissement collectif au SIAEP de Caussens

-Décide que les modalités de ce transfert se feront avec reversement à la commune des excédents du budget assainissement arrêtés au jour du transfert.

Commission Travaux

Le travail de mise à niveau continu :

Gestion des congés et RTT des employés pour récupérer le retard à la fin de l'année. La modification des heures de travail, 35 h semaine au lieu de 40 heures avec 5 heures de RTT par semaine par employé nous permet une gestion plus optimisée.

Nous avons eu une période d'entretien des espaces verts très difficile avec la météo de l'été et les nombreuses pannes du matériel.

Beaucoup de travaux d'entretien des logements et bâtiments de la mairie, toitures, infiltrations, plafonds à refaire, dalles d'écoulement d'eau de pluie de l'église, de la mairie et de la salle des fêtes. Chauffe-eau de plusieurs locaux (basket, appartements).

Elagage pendant 4 jours au mois d'octobre et une semaine prévue au mois de février pour les remparts.

Nous rappelons que vous avez une benne à votre disposition pour enlever les objets encombrants, il faut réserver au secrétariat de la mairie. Les déchets verts sont ramassés le 1^{er} lundi de chaque mois.

Pour l'année 2015 nous allons continuer de mettre en place une gestion optimisée pour le personnel et le remplacement progressif du matériel qui est usé et ancien, camion, véhicule léger et tondeuse.

Travaux effectués depuis le 28 mars 2014

<p>Toitures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réparations gouttières à la Mairie • Nettoyage gouttières et changement à l'espace bastide • Nettoyage toiture des arènes et réfection partie toiture • Nettoyage descentes gouttières de la perception <p>Ecoles</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réfection intégrale de la salle de restauration de l'école maternelle • Réfection de la cuisine (plan de travail, meuble sous évier, peintures) • Réfection d'une classe de l'école maternelle • Achat d'un chariot inox pour le réfectoire • Reconstruction mur dans la cour de l'école maternelle • Achat d'un aspirateur professionnel pour la maternelle • Achat de 42 chaises plus une table avec bac • Création d'une armoire plus étagères plus meuble de rangement • Changement d'une chauffe eau à l'école primaire • Réparation du tableau numérique <p>Oustal</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remise en état après effondrement d'un plafond dans une chambre • Mise en conformité de l'alarme incendie et rétablissement du contrat de maintenance pour l'alarme incendie au bâtiment principal. <p>Voirie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avaloir rue Saint Jean ; nettoyage et débouchage des regards d'eaux pluviales 	<p>Salles associatives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fourniture des matériaux pour la protection des tapis de judo • Fourniture des matériaux pour l'abri du local « Los Coolos » • Changement chauffe-eau à la salle Jacques Baurens • Marquage terrain de basket <p>Eglises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Electricité refaite entièrement à l'église d'Ampeils • Nettoyage et raccordements des gouttières aux descentes d'eaux de l'église de Valence (tour et toits latéraux) – les murs étaient arrosés par ces eaux et cela dégradait les pierres <p>Divers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Changement de 8 bornes électriques au port • Elagage des arbres avenue des Vallées • Réparation sortie eaux usées de la MAPA, rue de la République • Rénovation F2 logement de la Poste et changement chauffe-eau <p>Ateliers</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achats tronçonneuse, pompe à désherber, débroussailleuse, tondeuse-débroussailleuse • Réparations véhicules : Multi-bennes, petit camion et Kangoo. <p>Centre de loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Achats pour les plus petits : jouets et jeux d'extérieur.
---	---

Commission de Fleurissement de notre village

MERCI A CEUX QUI FLEURISSENT LE VILLAGE !

Le fleurissement des villes et des villages est une pratique ancienne à laquelle les habitants autant que les élus sont très attachés. L'embellissement de l'espace public par l'ornementation florale s'associe le plus souvent à l'effort des particuliers eux-mêmes qui agrémentent façades et jardins avec soin et passion. La pratique est tant répandue qu'elle le est devenue compétition !

Le Concours communal des maisons fleuries est une reconnaissance par la commune des actions menées en matière de fleurissement, d'embellissement du cadre de vie. Cet été à l'issue de sa tournée, les membres de la commission ont établi le Palmarès suivant les critères et différentes catégories. Remise des récompenses lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire prévue en Janvier 2015.

Commission Extra-municipale – Oustal

La municipalité de Valence-sur-Baïse a décidé de créer une commission extra-municipale pour la gestion de l'Oustal, le centre d'hébergement créé en 1999, dans l'ancienne maison des instituteurs. Son but était de proposer un lieu d'accueil afin de favoriser des séjours. Publics visés : des classes du patrimoine mais aussi le touriste lambda adepte de la randonnée (1), des stages sportifs (2), des stages culturels (3), des séjours en famille..... Parallèlement pour attirer ces clientèles, un lieu destiné à devenir le pôle bis de Flaran voyait le jour " l'**Espace-Bastides** " équipé d'une exposition didactique sur les bastides et comprenant une carte géante de ces **villes nouvelles**, un **DVD**, une maquette de Valence-sur-Baïse, des photos aériennes représentant des fondations disséminées dans le grand sud-ouest.

Les randonneurs n'étaient pas oubliés; la commission chargée de la gestion de l'Oustal, à l'époque présidée par Claude Laffargue, créait 100 kilomètres de sentiers de randonnée répartis sur cinq circuits en boucles dont le départ était situé Place Voltaire. La remise en navigabilité de la Baïse participait également à alimenter en **pensionnaires** l'Oustal, l'agrément *Handicap*, permettait d'accueillir ce type de clientèle et, plus près de nous, y étaient logés des congressistes des Journées Internationales d'Histoire.

Lors du changement de municipalité en 2008, syndicat d'initiative et Oustal changeaient de responsables. L'exposition sur les bastides était disloquée et, y aurait-il eu un phénomène de cause à effet, la fréquentation de l'hébergement chutait. Les appréciations de certains résidents étaient parfois très sévères quant à la qualité du gîte. L'association était dissoute; c'était dorénavant la mairie qui gérait l'Oustal par un de ses employés, Josiane Capot.

La création d'une commission extra-municipale s'inscrit dans la volonté de la nouvelle municipalité de redynamiser le village. La gestion de l'Oustal s'inscrit dans cette dynamique.

Etaient donc réunies autour de Madame le Maire Marie-Thérèse Broca-Lannaud, les personnes destinées à la former : Jean-Pierre Puyal, Henri Lassis, Patrick Boucon, Robert Lannaud, Annabelle Morlan, Michel Blancard, Claude Laffargue, Josiane Capot, était excusé André Sangay. Manquaient Françoise Bourgeat qui n'avait pas reçu de convocation et Mme Monange. Après installation par Madame le Maire de la commission, on passait à l'élection du président. Un seul candidat postulait, Claude Laffargue était investi de cette fonction à l'unanimité.

Premiers échanges. La commission se mettait aussitôt au travail. Les sujets abordés furent nombreux; il y a en l'Oustal un bel outil de travail.

La sécurité. Le bâtiment peut d'ores et déjà accueillir du public. Le bâtiment a été mis en conformité concernant l'alarme incendie (ajout sirène + entretien et révision système).

L'accueil. Josiane Capot en assurait la responsabilité. Mais après plusieurs dizaines d'années, elle prend sa retraite. Il faudra édicter des règles précises afin de maîtriser un secteur qui peut tourner à l'anarchie, surtout en ce qui concerne l'accueil.

La promotion. L'équipe en place du temps de sa création avait suivi des stages en particulier avec l'ADEPFO (Association Développement des Pyrénées par la formation) de façon à maîtriser l'outil que constituait l'Oustal. Ainsi la structure, gérée par des bénévoles, avait monté en puissance régulièrement. Les résultats étaient éloquentes : 1 650 nuitées en 2001 puis dans les années suivantes augmentation constante pour culminer en 2007 avec 2 473 nuitées pour une rentrée d'argent de 43 000 euros avant de chuter par la suite régulièrement, et afficher 1 312 nuitées en 2013.

Le produit. Que proposer? Sur quoi s'appuyer? La région est riche. Elle présente une concentration remarquable d'édifices et de sites historiques autour de l'abbaye de Flaran. Toutes les strates de l'histoire y sont pratiquement représentés : l'**époque antique** avec la villa gallo-romaine de Séviac; les musées de Lectoure et d'Eauze, l'**époque romane** avec les castelnaux de Fourcès et Larressingle, la sauveté de La Romieu, l'**époque gothique** avec les bastides de Valence, Montréal, Fleurance, l'**époque moderne** avec Castéra-Verduzan et les travaux urbanistiques et routiers des intendants du XVIIIe siècle. Et depuis peu un remarquable musée du costume où l'on peut voyager à travers les siècles. Quel prodigieux gisement !

Les randonneurs. Il existe 3500 clubs de randonnée pédestre; des milliers de randonneurs en provenance de toute l'Europe parcourent les Chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Il faut savoir qu'en 1990, le maire de l'époque Jacques Baurens s'était rendu en Aveyron pour y recevoir le panneau **Halte sur les chemins de Saint-Jacques** qui conférait ce label à Flaran. Si ce panneau installé à l'entrée nord-ouest de l'abbaye a disparu, le monument cistercien n'en demeure pas moins un lieu attractif pour ces pèlerins



d'autant qu'une superbe exposition sur ce thème y a été organisée par les Amis de Flaran.

Il n'est pas inutile de rappeler qu'ils sont plus de 10 000 à emprunter la portion de GR65 traversant notre territoire. Ils passent certes à Condom, **mais le chemin piétonnier** prévu le long de la Baïse ne constituera-t-il pas un formidable appel ?

Le rôle d'une telle commission a pour but d'associer les citoyens à la vie de la commune. Si elle n'a pas de pouvoir décisionnel, elle peut être appelée à émettre des avis. Souhaitons que son travail participe à la redynamisation de notre village.

(1) En partenariat avec les communes avoisinantes plus de 100 kilomètres furent balisés sur des circuits en boucles autour de Valence-sur-Baïse avec le précieux concours du comité départemental de randonnée pédestre. Ils figurent sur le topo-guide édité à l'époque.

(2) Valence-sur-Baïse est doté d'une infrastructure sportive conséquente. (Salle de judo, courts de tennis couverts, salle de basket, salle de pétanque).

(3) Local du théâtre

Commission Culture

Précédemment, il était fait état de projets ou de prises de décisions envisagées. En reprenant les 4 points développés dans le dernier bulletin nous pouvons dire :

- que l'Office de Tourisme de la Ténarèze s'est bien installé dans une salle de la Mairie donnant directement sur la place, ayant ainsi une visibilité certaine;
- que le retour des questionnaires sur la bibliothèque a permis d'améliorer ce service comme vous pourrez le lire ;
- que la nouvelle association culturelle a effectivement été subventionnée pour qu'expositions, spectacles et conférences vous soient proposés. Les expositions ont débuté cet été les spectacles cet automne;
- que la rencontre du 26 mai avec M. Hue, Conservateur à Flaran, a permis la confirmation de son engagement dans le projet muséographique sur les Bastides.

Depuis les actions en faveur de la Culture et du Tourisme ont été poursuivies :

Le 03 juillet, le Musée du Costume, au Cluzet Route d'Auch, était inauguré en présence de M. Dinguidard, Directeur Culturel du Pays d'Armagnac et du Pays d'Auch, de Mme Goxe, Directrice de l'OT de la Ténarèze et de M. Puyal, Adjoint à la Culture et au Tourisme. Un plus indéniable pour notre territoire grâce à la volonté farouche et au talent de M. Blancard et de Mme Mucha : qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Début septembre Mme Le Maire et son Adjoint à la Culture, au Tourisme et aux Relations avec Flaran, assistaient à une réunion sur le Grand Site « Flaran-Baïse-Armagnac » où le constat était fait que Valence était très peu citée dans ce document. Mme le Maire s'en préoccupait et une réunion spéciale avant finalisation au mois de novembre de ce document était programmée à Valence début octobre. Ce jour-là il a été étudié tout ce qui pourrait favoriser Valence sur le plan touristique et mis en avant des projets porteurs pour le développement touristique (et donc économique) de notre commune.

Ce mois d'octobre toujours, le projet muséographique a été inscrit dans le programme « Leader » ce qui aiderait à son financement s'il était retenu. 1^{ère} étape fin d'année sur le plan régional puis nous souhaitons vivement que ce projet soit accepté : réponse au printemps 2015.

Début novembre une réunion avec Chemins d'Art en Armagnac était tenue en présence de M. Dinguidard, Directeur Culturel du Pays d'Armagnac, des Coprésidentes et de la Trésorière de Chemins d'Arts et de M. Puyal. Valence sera très probablement une étape de cette manifestation au mois de mai prochain. Cela se fera grâce à un partenariat entre la Commune et la Cavéa. C'est une manifestation artistique qui a maintenant trouvé sa place dans le paysage culturel gersois. Un lieu a été retenu et c'est maintenant la Commissaire de l'exposition qui doit donner son aval.

Nous étudions aussi la possibilité de la mise en valeur de l'existant culturel et de cela aussi nous reparlerons prochainement.

La bibliothèque est désormais ouverte le mercredi matin de 10h00 à 12h00 durant toute l'année **ET** le mercredi après-midi de 15h30 à 18h00 durant les 36 semaines d'école.

Chaque 1er mercredi du mois à 16h00 la lecture d'un conte ou d'une histoire y est proposée. Cette animation est suivie par un petit goûter pour les enfants.

La municipalité remercie les bénévoles qui donnent encore un peu plus de leur temps afin de permettre à un plus grand nombre de lecteurs d'avoir accès à la bibliothèque.

Amis de Flaran

En ce dimanche 21 septembre le jour de la « Fête de la vénerie » est arrivée, la longue phase de préparation terminée, le soleil est au rendez-vous. Ce sont les journées du patrimoine, architectural de cette belle abbaye romane, complété par le patrimoine religieux et de vénerie.

La messe sonnée et chantée par la chorale inter-paroissiale commence à 10h, elle est concélébrée par M. Xavier Delarbre, vicaire général de la paroisse d'Auch et M. l'abbé Ansos. Les enfants de Roquetaillade sont aux premiers rangs avec leurs accompagnateurs, les chiens de chasse près du chœur sont calmes malgré le son des trompes de chasse qui soudain retentit. L'abbatiale est comble, les fidèles chantent avec ferveur, à la sortie les bénévoles distribuent le pain à l'anis qui a été béni suivant cette belle tradition gasconne.

Devant la ferme de la Magdelaine les aboiements des chiens, les chevaux attirent les visiteurs. S. Castéran président des chasseurs du Gers commentent avec J. Abadie chaque meute de chiens courants. Les chevaux et la meute du rallye Gaillard présidé par M. X. de Lacaze et les « Veneurs des Landes de Gascogne » présidé par J.P. Ricaux se présentent au public, les trompes redoublent, le public est conquis, les enfants de Roquetaillade restent bouché bée. Mais il fait chaud, l'apéritif offert pas les « Amis de Flaran » et le Château Monluc est bienvenu.

La tente, les tables et les chaises mises à disposition sous les tilleuls par la commune de Valence sur Baïse accueillent les pique-niqueurs toujours plus nombreux dans une ambiance conviviale et de partage.

L'horaire est respecté le spectacle sur l'hippodrome commence à 15h, l'association de « dressage artistique du sud-ouest » assure les commentaires et la première partie. Pour la deuxième année consécutive, un spectacle équestre haut en couleur avec de nombreux numéros : de la voltige, du dressage, du burlesque, de la Doma Vaquera, de la liberté et de la poste hongroise à 6 chevaux avec un professionnel de renom Patrice Raymond. Nous remercions tous les artistes présents : l'association Les Equifoliz, l'association René et sa Troupe, la troupe Terre de Cheval, Simon Hermann qui nous ont, une fois de plus, accordés leur confiance et fait de ce spectacle une réussite. Pour les convaincre nous leur avons vanté l'ambiance et l'accueil chaleureux et convivial des membres de l'Association les Amis de Flaran et ils ont tous été conquis.

La voix chaleureuse de P. Baudé annonce la deuxième partie, il est lui-même sonneur et incontournable dans le milieu de la vénerie. Cette année les « Veneurs des Landes de Gascogne » et le rallye « Gaillardet » nous présente une évocation de la tradition de la vénerie, les chevaux sont impeccables, les cavaliers et cavalières fringants, la meute aux ordres et toute cette présentation est ponctuée de sonnerie des trompes de chasse des « Veneurs d'Epermon », ils auront sonné plus d'une heure un véritable concert. Mgr Gardes nous honore de sa présence ainsi que G. Courtes, Vice Président du Conseil Général. Un immense merci à l'association hippique de Valence sur Baïse qui met l'hippodrome à notre disposition, elle est représentée par C. Lafarque. Après la curée donnée aux chiens, les honneurs sont solennellement remis à G. Truilhé, trésorier de l'association et bénévole très actif depuis plus de 10 ans, bravo.

C'est la fin, avant de partir S. Castéran président des chasseurs du Gers, JP Ricaud Président des « Veneurs des Landes de Gascogne », X. de Lacaze Président du « Rallye Gaillardet, J. Abadie et JC Pavlovsky Président des « Amis de Flaran » qui ont préparé cette journée, remercient les participants et le public venu nombreux.

A 17h30, nous nous rendons à la ferme de la Magdelaine pour clôturer l'exposition d'artistes animaliers, peintres, sculpteurs, photographes venus nombreux pour cette exposition unique dans le Sud-Ouest à notre connaissance. Un certificat enluminé est remis à chaque participant par S.Castéran, Président des chasseurs du Gers aidé par G. Courtes, Vice-Président du Conseil Général du Gers.

Merci à K. Pavlovsky qui en a assuré l'organisation et à L. Lacombe qui a géré les deux jours d'exposition ainsi que l'accueil des exposants.

De telles manifestations ne sont rendues possible que grâce aux adhérents, aux bénévoles, aux associations mentionnées, aux communes de Valence-sur-Baïse, Castéra Verduzan, au support du Conseil Général du Gers et de Mme F. Adda Conseillère Régionale de Midi-Pyrénées

A l'an prochain !

JC Pavlovsky



Amitié et Loisirs

Le club Amitié et Loisirs, une association pleine d'activités !

Le "bien vieillir" est au cœur de notre Mouvement. En sensibilisant les Pouvoirs publics aux conditions de vie des retraités, en favorisant des actions solidaires et intergénérationnelles, Générations Mouvement met en valeur le rôle moteur des retraités dans les liens familiaux, sociaux et culturels. C'est pour cela que Générations Mouvement à travers son club Amitié et Loisirs propose et organise diverses activités pour ses adhérents. Avec pour objectif : permettre à chacun de trouver son plaisir et de le partager avec d'autres adhérents.

Partir en voyage en toute sérénité : grâce à notre immatriculation au registre des opérateurs de tourisme.

Se cultiver en s'amusant : nos concours culturels sont ouverts à tous (photo, poésie, littérature, dictée...)

Vivre sa passion en toute liberté : prenez part aux loisirs créatifs et conviviaux proposés par notre association. Actifs ou retraités venez rejoindre le club Valencien Amitié et Loisirs, qui fort de ses 97 adhérents participe à la vie sociale et culturelle de notre commune à travers son existence même et aussi à travers ses adhérents qui animent d'autres associations Valenciennes.

Après le magnifique succès de leur dernière sortie au cabaret « l'Ange Bleu » à Bordeaux, ils préparent activement les 2 derniers lotos mensuel le 4 novembre et 2 décembre et bien sur leur repas de fin d'année le mardi 9 décembre à la salle des fêtes. Le calendrier des activités 2015 sera dévoilé lors de l'assemblée générale du club le mardi 3 février prochain.

D'ici là les activités hebdomadaires (jeux de société, belote, manille...) qui se pratiquent au club (40, rue Jean-Jaurès), tous les mardis, de 14 h 30 à 18 heures, sont toujours d'actualité. Les personnes intéressées peuvent se renseigner auprès d'un responsable ou en appelant le secrétaire Michel Riquelme au 05 62 28 97 75.



Le bureau : Président : Daniel Da Silva, Vice-présidente : Marie-Paule Scano, Secrétaire Michel Riquelme: Secrétaire adjointe : Gisèle Bouby, Trésorier : Serge Moura, Trésorier-adjoint : Bernard Sarraméjan.

Les membres du CA sont : Alain Braure, Odette Dumas, Ginette Duval, Michelle Gracia, Claude Laffargue, Arlette Larrède et Marie-France Mirel et Bernard Lapeyre.

Photo: Les membres du club devant "l'Ange Bleu" le 22 octobre 2014.

Nous remercions Daniel da Silva pour toutes les photos qu'il a fournies pour ce bulletin.

Comité des Fêtes d'Ampeils



Nous avons organisé durant l'année 2 lotos. Ils ont eu un grand succès.

Le premier week-end d'Août, la traditionnelle fête locale s'est déroulée sans problème.

Le samedi après-midi, un concours amateur de pétanque en doublette, a réuni 40 équipes.

Suivait le repas champêtre qui a attiré 160 personnes et la soirée s'est terminée tard dans la nuit avec un bal disco. L'ambiance était au rendez-vous.



Le dimanche matin, les randonneurs se sont lancés:

Pour le circuit pédestre de 10kms avec 50 participants.

Pour le circuits VTT de 20 et 40kms avec 47 vététistes.

Une messe a été également célébrée.

Vers midi, le comité des fêtes a offert le pot de l'amitié. A 13h00 un repas grillades a rassemblé 130 personnes.

Pour conclure le week-end festif, un concours de quilles à la mélé a été organisé.

Le comité des fêtes pense à présent à préparer les festivités 2015.



Le Castella—Broderie, Tricot, Gym

Tous les vendredis après-midi, 40 rue Jean Jaurès, plusieurs personnes se réunissent pour coudre, broder, faire du tricot. Si vous êtes intéressés veuillez prendre contact avec Madame Annelle DELLAVEDOVE au 05.62.28.91.07

LE CASTELLA FORME: gymnastique volontaire d'entretien souplesse, équilibre, adresse. Les séances ont lieu le lundi et le jeudi de 18h à 19 h (sauf jours fériés) dans la salle du judo. Tous les âges, masculin et féminin, peuvent y participer avec certificat médical. Un bon accueil vous sera réservé. Contact téléphone : 0562285106.

Les Cavaliers d'Armagnac



Les Ecuries d'Armagnac, installées à Valence sur Baïse depuis plus de 10 ans maintenant, sous la direction de la dynamique Jill TRIER, vous accueillent, cavaliers jeunes et moins jeunes, propriétaires soucieux du bien-être de leur monture, sur un site privilégié, proche de nombreux circuits de randonnées avec l'appui d'une équipe enseignante compétente et à votre service.



Carole BRULON (monitrice poney) initiera les plus jeunes à l'acquisition des bases sur une cavalerie de poneys de toutes tailles et de tous caractères ... au travers de différentes activités orientées vers le jeu, ou les représentations de carrousels. N'oublions pas qu'en 2013, elle a amené son équipe sur la plus haute marche du podium régional !

Sonja BRIGO forme et accompagne les plus expérimentés sur les différents terrains de concours quelle que soit la discipline : CSO, Dressage, Endurance où les Cavaliers d'Armagnac s'illustrent dans les meilleures places, le plus souvent.



Mais nos chevaux sont aussi d'incroyables compagnons de randonnées que nous pouvons organiser à la carte.



Les Ecuries d'Armagnac et l'association des Cavaliers d'Armagnac en charge de l'animation du centre équestre s'impliquent dans la vie locale et départementale. Au-delà de leur participation aux concours, elles répondent présentes à toutes les manifestations qui souhaitent leur présence par des baptêmes poneys, des spectacles : elles sont tour à tour sur les hippodromes, dans les Arènes de Vic-Fezensac pour la Foire du Cheval, en Mousquetaires ... et co-organisateurs de la course d'Endurance de Saint Paul de Baïse comme partenaires de la mairie de Valence/Baïse pour l'organisation du péri-scolaire.

Nous sommes à votre disposition et nous vous attendons à la Borde du Bosc : 05 62 68 15 42 ou 06 82 31 03 82. Visitez notre site internet : www.ecuriesarmagnac.fr

La CAVEA (Club D'Animation Valencien et d'Expression Artistique)

La Cavéa propose expos et spectacles.

Cette nouvelle association valencienne a donc depuis le début de l'été pris ses marques dans le paysage associatif valencien pour proposer expositions et spectacles.

C'est avec l'inauguration le 11 juillet de la 1^{ère} exposition « Ebouissante et Troublante Algérie » que la Cavéa a ouvert sa saison d'expositions. 18 panneaux de photos du très célèbre et très talentueux Yann Arthus-Bertrand, généreusement offerts par M. Casabonne. Plus de 300 visiteurs ont pu admirer ces paysages.

A suivi l'exposition de Zdelp : le Street Art était à l'honneur au mois d'août. Nourri de Basquiat, Warhol, Banksy ou de Keith Haring, ce jeune graffeur a su attirer plus de 200 visiteurs et il a montré à travers son expo « Art Urbain, Bombes et Graffitis » que ces peintures sont un Art sans l'ombre d'un doute.

Début septembre l'émotion était au rendez-vous avec les photos de « Ukraine, Territoire de liberté » : Mstyslav Chernov s'est révélé un grand photographe, reconnu mondialement et les quelques 270 personnes qui sont venues ont été profondément touchées.

Les CM2 de Valence ont, eux aussi, compris qu'un photographe pouvait être un témoin de l'actualité la plus brûlante en suscitant de l'émotion de par les thèmes abordés et la façon de les traiter.



La deuxième quinzaine du mois « Rixheim / Canton de Valence, 10 ans de jumelage », une expo de photos qui étaient le reflet de ces années d'amitié qui ne demande qu'à se poursuivre longtemps encore entre Rixheim et notre canton.



Octobre a vu arriver «Garlin» et ses toiles orientalistes. Une approche bien à Elle qui exacerbe les couleurs, la vie ; cette artiste sait nous faire partager son amour de l'Asie et les visiteurs se sont montrés sensibles aux thèmes de la vie quotidienne surlignés de brillance grâce à une technique dont Garlin est la créatrice. Près de 200 visiteurs ont pu succomber aux charmes de l'Asie grâce à Elle.

Ce sont près de 1000 visiteurs qu'a reçu l'Espace Bastides pour l'ensemble de ces expositions estivales dont les permanences du mardi au samedi ont été tenues par les bénévoles de l'association.

La première quinzaine de novembre les élèves de 1^{ère} et de Terminale du Lycée Bossuet présentent leur travail sur « Les Gersois dans la Grande Guerre » et la 2^{ème} quinzaine ce sont les élèves de l'école primaire de Valence qui exposent le compte-rendu de leur voyage en « Auvergne, une région qui a du cratère »

Pour terminer l'année « Aquarelles », une exposition de Catherine Hollis et Carole Joubin sera offerte du 1^{er} au 20 décembre.

Cette première saison d'expositions est un encouragement pour la Cavéa à poursuivre de proposer en 2015 des moments d'émotion artistique. Les vernissages, auxquels chacun est convié, sont des instants privilégiés pour rencontrer les artistes, d'échanger son ressenti. La diversité des expositions permet de

rencontrer un jour ou l'autre « l'œuvre qui vous parle ».

La Cavéa a donc également mis en place 4 spectacles pour la saison 2014 / 2015

Le 1^{er} spectacle s'est déroulé devant un public qui a répondu présent pour cette reprise le 17 octobre dernier. Une salle copieusement garnie est toujours gratifiant pour les organisateurs. Un spectacle, aux dires des spectateurs, qui a répondu à leurs attentes : les réactions, les rires qui fusaient de la salle témoignaient de l'adhésion à la prestation de Pierre-Emmanuel Barré.



La Cavéa, au même titre que d'autres associations valenciennes, œuvre, à travers l'organisation de ses manifestations, au fait que notre village propose des animations nombreuses et variées et par-delà au rayonnement de Valence. plus loin que les frontières de notre canton.

Le 2^{ème} spectacle aura lieu le vendredi 05 décembre à 21h à la salle des fêtes et c'est musique et danse qui sont au programme avec le venue **des Oysters Brothers** accompagnés de danseurs et chanteurs. « C'est fou comme le swing soigne » esprit New Orleans : rythme, ballades, du blues au lindy hop : un spectacle plein d'énergie !

Thierry Garcia considéré comme un des meilleurs imitateurs du moment (régulièrement chez M. Drucker ou P. Sébastien depuis la rentrée) sera sur scène le 16 janvier.2015 La multitude de ses imitations rime avec la précision de celles-ci : un excellent moment sans aucun doute. Thierry Garcia est également une des voix des Guignols. Le titre de son spectacle « **Voléur d'Identité** » est à lui seul tout un programme !

Enfin, les amateurs de théâtre ne sont pas oubliés puisque c'est le célèbre **Lazzi Théâtre** qui se produira le 20 mars dans une création dont ils ont le secret : une Commedia dell'arte bien évidemment.

Pour terminer sachez que l'organisation de conférences est également au menu des activités de la Cavéa qui pense aussi à des sorties culturelles : mais de cela nous rediscuterons.

Chacun est le bienvenu à la Cavéa ; chacun y trouve sa place ; chacun apporte son brin d'idée et de compétence ; chacun fait vivre l'association à sa façon. C'est ça aussi le bénévolat.



FF Handball

Depuis le 15 septembre 2014, l'équipe de handball loisirs a repris ses entraînements hebdomadaires du Lundi à 20 heures Salle Jacques Baurens (Les Arènes) à Valence sur Baïse.



L'Etoile Valencienne de Handball existe depuis 2010.

Affiliée à la Fédération

Française de Handball, elle est composée d'une douzaine de joueuses et joueurs dont l'âge varie de 18 à presque 59 ans... Hè oui...

Pas nécessaire d'être un pro. Tous les niveaux sont les bienvenus même les novices !!!

Pour tout renseignement téléphonez au 06 70 94 49 34



L'hippodrome de Flaran

L'hippodrome de Flaran, haut-lieu du cheval



L'hippodrome de Flaran suscite de plus en plus l'engouement. Grâce aux soins diligents de la Société des Courses locale que préside Jean-Jacques Dumas, il ne se passe pas d'années sans que des aménagements ne lui soient apportés, soit pour le rendre plus confortable, soit pour le mettre aux normes, soit pour préserver du temps des installations qui datent. Il faut avouer que certaines ont plus de cent ans. C'est le cas des tribunes qui, après avoir été érigées pour les besoins de l'Exposition Universelle de Paris en 1900, furent démontées à la demande d'un illustre Valencien, Monsieur Lapeyrère, qui les offrit à son village natal en 1902.

Finies les tribunes mobiles constituées de demi-muids (grosses barriques) et de madriers fournis par une distillerie qui existait à Trizac sur les bords de la Baïse et qui étaient installées dans un pré en-dessous du Château de Rouquettes pour une réunion courue en 1898 avant de déménager un temps à Tambouriat, à côté du Château de Léberon.

Ce n'est qu'au début du siècle précédent que l'hippodrome s'installa définitivement sur le site merveilleux de l'abbaye de Flaran, grâce à l'amabilité de la famille Laurens et de la famille Gardelle qui accepta que les tribunes offertes soient édifiées sur un de leur terrain attenant à la piste.

Comme les moines qui vinrent s'installer au confluent de la Baïse et de l'Auloue et qui, en vingt-cinq ans, dans l'enclos ceinturé d'eau vive, installèrent côte à côte une église, un cloître, le logement des moines, des granges, des bâtiments destinés à l'exploitation agricole, un moulin même dont le canal d'amenée se confondait avec la rigole de clôture, la société que présida tour à tour le docteur Sarran qui habitait rue Jean-Jaurès, le docteur Baurens, Monsieur Devilliers, et plus près de nous Guy Darroux et Jean-Jacques Dumas qui attaque sa trente-sixième année de présidence qu'il cumule avec les fonctions de Président de la Fédération Hippique du Sud-Ouest, améliore avec ses fonds propres et c'est à souligner, l'existant.



A côté des tribunes qui viennent de subir une opération de sauvegarde réalisée par l'entreprise Pivotto, virent le jour une salle des commissaires, des toilettes, une buvette, un salivarium, des boxes, une piste en herbe, des lices, une tour d'arrivée, tandis que toute l'installation électrique était mise aux normes. Tout prochainement, la société fera procéder à l'élagage des arbres bordant la partie de la piste située après le virage d'arrivée. C'est l'entreprise Fonteyne qui a été sollicitée.

L'année 2014 sera à marquer d'une pierre blanche en raison des manifestations hippiques qui s'y sont déroulées certes, mais surtout en raison de la conclusion heureuse d'un *fait divers* qui a mobilisé du monde lors de la dernière réunion courue le 16 juin et qui fut bien maîtrisé par les différents acteurs sollicités. Les médias

s'en sont fait l'écho mais rappeler les faits nous semble nécessaire. Nous en arrivons à la quatrième course lorsqu'un driver, Luc Aubé, qui venait de remporter la seconde course, le Prix Philippe Duffillol, et terminer placé dans la quatrième, s'affaissait victime d'un malaise cardiaque dans les bras du médecin de garde Raymond Gardelle. Aussitôt secouru par les pompiers de service, rejoints par leurs collègues valenciens appelés à la rescousse, Luc Aubé était ensuite pris en mains par le SAMU 32 alerté, puis le SAMU 31 qui venait le récupérer en hélicoptère. Inanimé, la victime, était transportée dans un établissement hospitalier toulousain. Nous apprenions quelques jours après, que les premiers soins apportés sur l'hippodrome valencien avaient contribué à le maintenir en vie. Aux dernières nouvelles- il a téléphoné longuement au docteur Gardelle pour lui exprimer ainsi qu'aux sapeurs-pompiers valenciens et au SAMU sa très vive reconnaissance- il a repris ses activités ! Dire que la réunion hippique fut un succès sera anecdotique, mais il faut quand même le souligner.

Quelques semaines plus tard, l'hippodrome accueillait une manifestation organisée par l'**Association La Ferme en Scène**, un spectacle de dressage équestre avant que, pour clôturer sur une excellente note l'utilisation de l'hippodrome par une autre société locale, les **Amis de Flaran** n'investissent les lieux pour leurs traditionnelles journées de la vènerie dont le bulletin s'en fait l'écho.



Jeux Traditionnels (Maillets et Palets)

Dans le bulletin du mois de juin, nous vous avons présenté notre association, son objet, ses activités. Aujourd'hui, nous allons faire le bilan de la saison 2014, un bilan qui est positif, même si, comme pour la plupart des associations, il est difficile d'attirer les jeunes et si la gestion et l'organisation de la structure reposent sur trop peu de personnes.

Pour nous, les jeux traditionnels sont un moyen de rassembler des personnes de générations différentes, venues de villages parfois éloignés. Nos concours sont ouverts à tous et toutes, sans obligation de licence. Donc, amis valenciens, venez vous amuser avec nous !

Notre principale activité est les quilles au maillet.



A partir de la fête de Valence en juin, nous avons proposé chaque mardi en nocturne (début 20 h 30) sur la place des Pyrénées un concours de quilles au maillet à la mêlée en 4 parties. La saison vient de se terminer et nous sommes satisfaits de la fréquentation avec plus de 60 joueurs venus de villages parfois lointains qui s'y sont confrontés amicalement.

Nous organisons également 2 concours de quilles au maillet : un pour la fête de Valence, l'autre en individuel le 11 octobre. Place maintenant aux entraînements gratuits de quilles au maillet chaque jeudi après-midi d'octobre à avril. Nous utilisons la salle communale ordinairement réservée au club de pétanque et située derrière les Arènes. Une trentaine de fidèles partagent ainsi une après-midi de détente organisée par Michel Della-Vedove.

Au niveau du palet gascon, nous avons organisé 5 concours place des Pyrénées, concours qui ont connu une bonne fréquentation. Notre grand champion adhérent est l'Aturin Henri Denot qui, une fois encore, termine premier de la saison de palet gascon (plus de 60 points de moyenne) ainsi que du trad'athlon gascon dont la première des 3 épreuves se déroule chez nous.

Enfin, nous avons participé à de nombreuses animations de découverte de nos jeux traditionnels, que ce soit dans le département ou à l'extérieur (exemples : festival de jeux à Vals-les-Bains en juillet, critérium national des jeux traditionnels sportifs en Bretagne ou enfin à Terres de Jim près de Bordeaux), ou encore, ce qui est porteur d'avenir, grâce à l'agrément "jeux traditionnels" pour intervenant non rémunéré de quelques joueurs de notre association par l'Education Nationale, en intervenant dans le cadre scolaire mais également dans le cadre périscolaire (TAP), comme à Valence pour 6 séances en mai et juin, ou encore, dernièrement, en faisant découvrir nos jeux traditionnels à plus de deux cents élèves du primaire à Nérac (47).

Contacts : Annelle et Michel Della-Vedove (05.62.28.91.07) à Valence-sur-Baïse.



Pour plus de renseignements sur les jeux traditionnels, allez sur le site de la Fédération Départementale des Foyers Ruraux : <http://www.foyersruraux-gers.org>

Los jòcs tradicionaus ? Jòcs d'adrèça e d'amics !

Judo

La saison 2014-2015 a bien débuté avec la reprise des entraînements début septembre. Pendant l'intersaison les bénévoles du club se sont attelés à un lourd chantier, mettre les tapis de judo hors d'eau. En effet de gros problèmes d'humidité avaient détérioré certains tapis et il était urgent d'agir. Aussi après une étude et des plans élaborés par Nicolas Pivotto, la Mairie a donné son aval pour l'achat des matériaux. Ensuite se sont les bénévoles qui ont œuvré aidé de Nicolas et J-Marc Pivotto ainsi que Daniel Darroux. Un grand merci à tous ces bénévoles sans qui rien n'aurait été possible. L'effectif du club est stable. Comme la saison passée, le club s'est associé à la mairie et les écoles dans le cadre des rythmes scolaires et a débuté fin septembre.

En fin de saison, une quinzaine de jeunes judokas avaient eu la chance et le bonheur de faire un entraînement avec le grand champion Teddy Riner, un souvenir inoubliable. Cette année ce sera une grande championne que nos jeunes pourront approcher.....au mois de mai. Fin septembre deux judokas Anthony Bardy et Mathieu Vayssettes ont fait le déplacement en Espagne pour participer aux championnats du monde vétérans, une épreuve très relevée ou les deux ont affronté un Russe au 1^{ier} tour qui mit la fin à cette belle aventure.



Ce mois d'octobre six jeunes judokas ont participé à la 1^{ier} compétition de la saison et ils se sont très bien comportés puisqu'ils remportent quatre titres de 1^{ier}, 1 place de 2^{ième} et 1 de 3^{ième}. Bravo pour ces bons débuts.

Le 31 octobre se tiendra l'assemblée générale du club. Le 21 novembre le club recevra Maître Seguin pour un cours technique toujours très apprécié. Suivra la coupe de la ville le 07 décembre, une compétition qui connaît toujours autant de succès avec plus de 200 judokas venant du Gers et des départements limitrophes. Et pour finir l'année 2014 nous devrions avoir la visite du Père Noël le 12 décembre.

Association de Jumelage du Canton de Valence

2014 UNE ANNEE D'ECHANGE

DU 29 mai au 1er juin des membres de notre association ont accompagné une délégation de pétanqueurs des clubs de BEZOLLES et de BONAS au total 16 personnes ont participé au voyage vers RIXHEIM. A notre arrivée nous avons été accueillis dans les salons de la mairie par M le Maire, les élus et les membres de l'association des amis du Gers.

Les deux jours passés au sein des familles rixheimaises ont noué des liens très profonds, les visites, les parties de pétanque, la découverte du jeu de quilles local ont donné lieu à de grandes parties de rigolade ; le tout agrémenté d'une succulente choucroute et de repas où la convivialité et l'amitié se sont trouvées renforcées ; notre séjour s'est terminé par une dégustation dans une cave.

Voyage du 21 au 26 août

51 personnes ont pris part à ce voyage organisé en collaboration avec nos amis rixheimois. Le premier jour arrivé à RIXHEIM vers 18 heures, nous étions attendus par M le Maire, les élus et les membres de l'association des Amis du Gers, des mots de bienvenue, le verre de l'amitié nous fut offert.

Jumelage Rixheim

Après ce moment de convivialité et la visite de la Commanderie (Mairie), le bus pris la direction de l'hôtel où chacun put prendre possession de sa chambre pour les cinq nuits à venir.

Notre séjour nous a permis de visiter BALE, la vieille ville, l'esplanade qui surplombe le Rhin, de flâner en ville après un circuit touristique en tramway.

MULHOUSE, visite de la vieille ville, après midi musée du train, découverte de la vie du rail, des premières machines à vapeur à nos jours. La journée s'est terminée par un repas servi dans les salons de l'hôtel de ville offert par la municipalité et l'association. Soirée dans la joie et la bonne humeur.

COLMAR, nous avons admiré les typiques maisons alsaciennes restées intactes, la petite France, quartier fleuri et ses canaux. L'après-midi direction RIQUEWHIR où chacun a découvert l'un des plus beaux villages de France.

Le dernier jour, direction l'Allemagne BREISACH, ancienne citadelle frontalière fortifiée. L'après-midi NEUF-BRISACH cité édifiée par VAUBAN. la journée s'est terminée par la visite et la dégustation dans une cave où les bourses se sont déliées pour l'achat de bons vins.

Ce séjour fut un enchantement pour tous les participants ceci grâce à nos accompagnateurs rixheimois et aux guides des différentes visites.

Mardi retour vers le Gers sous la conduite d'Yves, notre sympathique chauffeur qui tout au long de ce voyage a su être à notre disposition avec dextérité et gentillesse.

Cérémonie du jumelage le 13.09 à ROZES

Le dernier échange fut la célébration des 10 ans de la signature du jumelage, la venue d'une délégation de 23 rixheimois conduite par M Olivier BECHT, Maire, prouve l'attachement et l'amitié qui existe entre nos deux régions. C'est tout naturellement que nos amis alsaciens furent reçus à VALENCE, le vendredi soir par Mme LANNAUD et son équipe municipale pour l'apéritif de bienvenue suivi d'un repas offert par l'association.



Le samedi, journée commémorative à ROZES avec la présence des maires du canton, de Mme BIEMOURRET, députée, des deux présidents fondateurs François GRUMET, Serge DELOR, M MARTIN, conseiller général étant excusé.

Toute la journée exposition photo des diverses rencontres et manifestations écoulées, 9 heures départ de la randonnée pédestre autour de ROZES où plus de 50 personnes ont participé. A 12 heures, dépôt de gerbes au monument aux morts, discours des intervenants, suivi d'un apéritif et du repas servi à 140 convives par les membres de l'association. Cette journée fut une réussite.

Merci au groupe musical de SAINT-PUY qui a animé avec talent cette manifestation.

Merci à DIDIER pour son menu raffiné, merci à tous les bénévoles qui ont œuvré pour la réussite de cette journée.

Remerciements à la municipalité de ROZES, qui a mis gracieusement à notre disposition ses infrastructures.

MAPA

LA MAPA PARTICIPE AUX OLYMPIADES DES MAISON DES RETRAITES

Comme chaque année, les maisons de retraite gersoises ont été accueillies à Mirepoix pour les Olympiades. Cette journée est organisée par le COGERS et Isoutenue par le Conseil Général.

Cet événement sportif, attendu par nos aînés, regroupait cette année 17 maisons de retraite. Nos 8 sportifs Valenciens arrivés de bon matin, ont pu découvrir les différentes épreuves et les tester. Après un bon repas pris avec tous les participants et leurs accompagnants, les choses sérieuses commencent sous les yeux du jury. Sous forme de jeux, on teste l'adresse, l'équilibre... On travaille en équipe, le temps n'est pas compté et ainsi avec beaucoup de concentration, on arrive à se surpasser.



A la fin des épreuves et en attendant le résultat, un goûter est offert. Un spectacle de théâtre et danses, assuré par l'association des sept clochers met l'ambiance.

Après les traditionnels discours des officiels, le résultat tombe enfin : Valence deuxième !!!

Chacun a droit à une médaille et bien sûr la coupe est ramenée à la MAPA pour les résidents qui n'ont pas pu se déplacer.

Bravo à eux et toujours mieux pour l'année prochaine.

Centre de Secours — Pompiers



SERVICE :

Les travaux de notre nouveau centre avancent .Les délais devraient être respectés, nous devrions pouvoir intégrer nos nouveaux locaux dans le courant du mois de Décembre.

Pour le matériel, un nouveau camion remplacera en fin d'année le véhicule actuel vieillissant et moins performant.

L'effectif du centre reste stable, cependant nous sommes à la recherche de candidats susceptibles de nous rejoindre(0631991808)

Je finirai en vous souhaitant tous mes vœux pour l'année 2015.

CNE SAINZ

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS DE VALENCE ORGANISE LE TELETHON 2014

Le départ de la marche nocturne s'effectuera de la place de l'hôtel de ville le SAMEDI 6 DECEMBRE à 19 HEURES .

Aux alentours de 20 heures une soupe sera servie afin de collecter les dons qui seront reversés à l'AFM TELETHON. Participation minimum de 5 euros.

Le TELETHON 2013 organisé par l'amicale des pompiers de valence avait permis de reverser 445 EUROS .Les pompiers de Valence remercient tous les participants.

Le Président de l'Amicale
Pascal BERGER

Tennis

Le tennis-club valencien en forme.

Comme chaque année, après une trêve estivale, les membres de la société locale ont repris le chemin des courts des arènes. Cette année, un changement, et il est d'importance, le professeur chargé des cours a changé. Nathalie Béobidé qui attendait un heureux événement ne pouvant plus les assurer, le président Francis Cusinato avec l'accord des membres du bureau a fait appel à Pierre Maurin, brevet d'état. C'est donc ce dernier qui a pris en mains l'école de tennis qui évolue depuis cette année le jeudi à partir de 17 heures 30. Il a en charge également des élèves de l'école primaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et, nouveauté cette année, il dirige un cours destiné aux adultes.

Quant aux autres joueurs, qu'ils soient hommes ou dames, les entraînements des équipes ont repris depuis un mois. L'équipe des hommes s'est bien étoffée, autour des anciens du club toujours sur la brèche, de nouveaux licenciés ont grossi l'effectif. Cela est très réconfortant pour l'avenir du club qui possède des installations que beaucoup nous envient.

Compétition. Comme chaque année, le tennis-club sera représenté dans le championnat départemental. Les joueurs auront l'occasion d'y étrener officiellement les tenues sponsorisées par les entreprises valenciennes, le garage Bertrand Gèze, la société Touja, et Groupama. L'an dernier, il n'y avait pas fait mauvaise figure puisque l'équipe composée d'Etienne Barrère, Jean-Pierre Capuron, Francis Cusinato, Patrick Puget avait remporté le titre départemental de leur catégorie en coupe du Gers. Quant à Thierry Commères et Frédéric Fasolo, ils s'étaient qualifiés, après un beau parcours, pour les finales départementales, catégorie double, qui s'étaient disputées sur les courts de arènes. Actuellement, Thierry est éloigné des terrains en raison de genoux douloureux. Souhaitons-lui de retrouver tous ses moyens pour pouvoir rejoindre ses camarades de club.



Cette année, quatre équipes seront engagées en coupe d'hiver. Trois masculines et une féminine. Chez les hommes : équipe 1 avec Barrère Etienne, Nelson-Morel Rémy, Francis Cusinato; équipe 2 : Bertocci Rémy, Fasolo Frédéric, Lhospital Fabien; équipe 3 : Capuron Jean-Pierre, Patrick Puget, Bousquet Théo, Bourrut Damien. Pour les féminines nous aurons Gisèle Auricane, Laure et Martine Baron, Aurélie Cano, Françoise Duloste, Manuella Parisotto. A signaler l'incorporation de jeunes joueurs de l'école de tennis, Damien et Théo, qui trouveront en Jean-Pierre et Patrick des partenaires chevronnés avec lesquels ils ne pourront que continuer à progresser.



VCGB



C'est reparti du côté du VCGB

Après une saison remarquable, l'ensemble des joueurs (petits et grands) ont pu partir en vacances pour recharger les accus.

Côté dirigeants, les saisons se suivent et s'enchaînent. Peu de vacances pour eux, mais c'est le lot de bon nombre de bénévoles qui s'investissent au sein du tissu associatif. Nous en profitons pour remercier l'ensemble de nos bénévoles qui font un travail remarquable pour le bien de nos petites pousses vertes mais aussi pour le plaisir de tous.

Les seniors sur la brèche

L'équipe fanion a repris le chemin des parquets depuis la mi-août. Le visage a très peu changé. A noter l'arrêt de Bruno Salamon qui était venu faire une pige d'un an et qui a montré, malgré ces années d'interruption, que le talent était encore là mais surtout sa convivialité et sa disponibilité. Merci à lui...

A noté également le retour de Yohan Desbarats qui est allé chercher un peu d'expérience sous d'autres cieux et qui revient avec des ambitions, notamment, porter son club le plus haut possible. Le début de championnat est plutôt réussi pour cette formation qui se positionne, à ce jour, seconde avec un bilan de cinq victoires en six rencontres à un point du leader auscitain.



L'équipe 2 a vu un nouveau visage à sa tête en la personne de Laurent Lapeyrère. Ce changement, accompagné du retour de Damien Ménaspa dans le groupe et la venue de Jordan Cibola a permis aux réservistes de se positionner leader de la poule avec 4 victoires en autant de rencontres.

Les jeunes aussi,

Les jeunes ont également repris le chemin des planchers depuis début septembre. Cette année, le VCGB va compter pas moins de 8 équipes de jeunes qui évolueront dans les différents championnats Nationaux, Régionaux et Départementaux .

La Commune partenaire.

A l'occasion de la première journée de championnat à domicile, la Commune de Valence sur Baïse était partenaire de la soirée. Madame Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD et ses collègues élus ont pu assister à une belle victoire et terminer la soirée en compagnie des joueurs autour d'un apéritif et d'un repas. Une façon conviviale pour remercier les efforts de notre Municipalité pour notre association.



Temps d'activité périscolaire

Cette année encore, le VCGB va s'investir sur le Temps d'Activité Périscolaire en mettant à disposition gracieusement son éducateur pour permettre à nos jeunes du village et de ses alentours de venir goûter à ce sport collectif.

Si vous êtes intéressés pour goûter au plaisir du ballon orange, vous pouvez contacter Cédric Dabrinville au 06.81.70.84.29.



Revitalisation Rurale de la Ténarèze



OPAH RR de la Ténarèze

Renseignez-vous !

Pour vous informer sur l'ensemble des aides auxquelles vous pouvez prétendre en fonction de votre projet (OPAH, crédit d'impôt, éco-chèque, etc.)
 Pour obtenir des conseils techniques et étudier la recevabilité de votre projet (identification des besoins et préconisations de travaux, diagnostics énergétiques, diagnostics accessibilité)
 Pour établir une étude financière prévisionnelle (subventions, loyers, etc.)
 Pour vous accompagner dans les démarches administratives (constitution du dossier de demande de subvention et suivi auprès des organismes compétents).

Permanences d'accueil du public

Pour vous apportez des réponses personnalisées, Altair vous reçoit lors de permanences - de 9h30 à 11h30 :
 ♦ 2^{ème} mardi du mois, à Condom (Communauté de Communes)
 ♦ 3^{ème} mardi du mois, à Valence-sur-Baïse (Mairie)
 ♦ 4^{ème} mardi du mois, à Montréal (salle du Conseil Municipal)

Pour toute information sur l'opération, l'équipe d'animation répondra à vos questions :



Référent : Lucie Boscq

20 promenade du Pradeau
 65 000 TARBES
 Fax. 05 62 93 08 20

tél. 05 62 93 07 40

www.altair-consultants.fr



Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat

Revitalisation Rurale de la Ténarèze

La Communauté de Communes s'implique en faveur de l'amélioration de l'habitat



Ce programme est mené par la Communauté de Communes de la Ténarèze en partenariat avec :



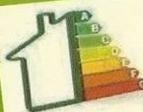
Le mot du Président

A l'initiative de la Communauté de Communes de la Ténarèze une OPAH RR (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale) est mise en place sur votre territoire depuis septembre 2012, pour une durée de 3 ans.

Cette procédure en faveur de l'amélioration de l'habitat permet de mobiliser des aides financières de l'ANAH, de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil Régional et de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

Cette procédure autour de l'habitat privé concerne en priorité :

- ⇒ l'amélioration du confort des logements des propriétaires occupants
- ⇒ La création de logements locatifs, l'amélioration du parc existant et la lutte contre le bâti vacant et dégradé.

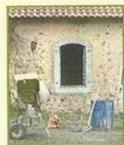


Le Président de la CC de la Ténarèze
 Jean-Claude PEYRECAVE

OPAH RR de la Ténarèze

Le cabinet Altair, mandaté par la Communauté de Communes, vous conseille et vous accompagne gratuitement tout au long de votre projet

Améliorer votre résidence principale



Propriétaires occupants, répondant aux critères d'éligibilité, vous pouvez bénéficier de subventions pour réaliser des travaux d'amélioration de votre logement :

Travaux d'économie d'énergie (isolation, chauffage, menuiseries isolantes, etc.)

Adaptation au vieillissement / handicap Personne âgée ou handicapée en perte d'autonomie (aménagement salle de bain, monte-escalier, etc.)

Amélioration du confort Lutte contre l'habitat indigne et dégradé

Créer ou rénover un logement locatif

Propriétaires bailleurs, occupants et investisseurs immobiliers, Altair vous accompagne pour mobiliser des subventions pour réaliser des travaux afin de :

Logements vacants Vous accompagner pour remettre sur le marché des logements inoccupés (remise aux normes)

Logements vétustes Améliorer les logements occupés dégradés (amélioration du confort, réhabilitations globales).

Les règles à respecter pour bénéficier des subventions

- * Les logements doivent être achevés depuis plus de 15 ans et être occupés à titre de résidence principale (propriétaire ou locataire).
- * Les travaux doivent être recevables de par leur nature et ne pas avoir commencé avant le dépôt de la demande et l'autorisation écrite des financeurs.
- * Les travaux devront être confiés à des professionnels du bâtiment (devis détaillés avec fourniture et pose). Les propriétaires sont libres du choix des professionnels.
- * Les aides s'adresse aux propriétaires occupants aux revenus modestes (plafonds de ressources « ANAH » à respecter)
- * Pour les logements locatifs, le propriétaire bailleur s'engage à louer le logement pendant 9 ans, à pratiquer un loyer maîtrisé et à choisir des locataires selon des conditions de ressources.
- * Une mission complète de maîtrise d'œuvre devra être assurée à partir de 100 000 € HT de travaux.
- * Les subventions sont versés sur présentation des factures à l'achèvement des travaux. Les propriétaires ont 3 ans pour faire les travaux et en justifier la réalisation auprès de l'ANAH.

Etats Civils 2014

Décès
Monsieur Tahar MEHAMEDI 05/01/2014
Monsieur René LAMARQUE 05/02/2014
Monsieur Raymond PERNA 24/02/2014
Monsieur Philippe DUFFILLOL 07/03/2014
Monsieur Paul ROZES 12/03/2014
Madame Jeannine LABURTHE 19/03/2014
Monsieur André BIARD 20/03/2014
Madame Mechmecha BENFISSA 21/05/2014
Monsieur Pierre MALET 28/05/2014
Monsieur Michel BIASINI 27/06/2014
Monsieur Bertrand RAMBOUR 29/06/2014
Madame Denise BETH 16/07/2014
Madame Gilberte MANSOULIE 30/09/2014
Madame Jacqueline LAPEYRE 07/10/2014
Madame Marie-Thérèse DUPOUY 21/10/2014

Mariage
Christophe GRAZIDE et Marie-Pierre ARDIT 25/01/2014
Yann DAVEZAC et Laetitia PARISOTTO 08/03/2014
Stéphane PETIT et Séverine BROISSIN 19/04/2014
Julien BREDONTIOT et Claire VIALA 26/09/2014

Naissance
Juliette DARCANGE 22/02/2014
Pauline MANOER 28/02/2014
Tess RANSOU 24/03/2014
Jade DABRINVILLE 08/04/2014
Eva DUGOUJON 15/05/2014
Yanis PALLADIN 11/09/2014
Tiago VELOSO DE BRITO 10/11/2014

Sante/Mutuelle

Le projet de création d'une MUTUELLE SANTE COLLECTIVE est en cours de réalisation .Plusieurs mutuelles ont déjà été contactées, afin de vous proposer des tarifs au meilleur coût.

L'adhésion à une mutuelle collective devrait permettre un meilleur accès aux soins à tous les valenciens qui le souhaitent .Nous avons besoin de connaître vos attentes dans ce domaine.

Si vous êtes intéressés :

Merci de prendre contact avec la Mairie de Valence-sur-Baïse, à la suite de quoi une réunion d'information (ou plusieurs) vous sera proposée.

Tel :0562285189

Libre expression de l'opposition

Citoyennes, Citoyens Valenciens

Le 28 mars 2014, vous avez choisi une nouvelle équipe pour Valence. Avec deux élus au conseil municipal et un élu à la communauté de communes, nous souhaitons, à notre place, nous investir pleinement au service des habitants de notre cité, de notre territoire. Nous désirons ainsi être une force de propositions, critique quand les décisions ne vont pas, selon nous, dans l'intérêt de vous tous. C'est la seule ligne qui nous guide et nous guidera pendant ce mandat.

Nous avons validé le budget municipal ; cependant nous regrettons le manque de transparence, sans compte-rendu des commissions ni de débats de fond.

Comment peut-on, sous prétexte d'économies, pénaliser l'enfant à la cantine scolaire en augmentant le coût du repas, en supprimant les produits de terroir, démarche qui fragilise les structures de proximité dans une période d'incertitude ?

Comment nos 2 élus communautaires de la majorité municipale ont-ils pu soutenir, voire proposer, le transfert des compétences (social, écoles, opération jeunes, etc) sans discussion préalable au conseil municipal ?

Comment peut-on écarter la cantine de la compétence scolaire et se priver d'un outil multifonctions ?

Sur tous ces points et bien d'autres, nous saurons vous informer, faire entendre nos différences. Enfin, nous ne pouvons qu'être inquiets sur le désengagement des services publics, de la transformation de la poste en simple structure communale (alors que Castéra conserve sa poste, Valence sur Baïse, chef lieu de canton, la perd) ; mais aussi des difficultés (que nous espérons passagères) de notre économie locale et de la lenteur des projets votés et non réalisés. Enfin, vouloir vendre la maison du port est, pour nous, une erreur stratégique pour le développement de l'économie touristique. Cette maison du port, située au départ du chemin de halage, nous aurait permis de valoriser la navigation sur la Baïse (expo, lieu de mémoire, etc ...).

Nous espérons que les discussions actuelles entre la municipalité valencienne et les responsables du Tourisme gersois aboutiront à une prise de conscience raisonnée de l'atout que représente ce chemin de halage vers Flaran pour commencer, sans oublier les autres vecteurs touristiques que sont la culture gasconne, les jeux traditionnels ou le patrimoine vernaculaire, éléments importants et originaux de notre Patrimoine local.

Pour terminer sur une note positive, nous sommes reconnaissants à l'équipe municipale de nous accorder un espace de libre expression sur le bulletin municipal.

Chantal Verzeni

Paul Capéran

Droit de Réponse

Ce bon Monsieur de la Fontaine nous a appris dans ses fables de nous méfier des beaux parleurs. Mieux vaut faire confiance aux gens d'actions qui sauront remettre Valence sur le bon chemin. Ce que nous faisons est dans l'intérêt de tous et non pas dans l'intérêt de certains.

La transparence c'est de dire la vérité et de ne pas cacher la réalité en présentant des bilans positifs alors que les finances sont négatives. **Combien de factures non payées ont dû être acquittées** sur un budget difficile à établir par le manque de moyens dus à une gestion peu claire et très peu rigoureuse. OUI, nous œuvrons pour le bien de tous. Nous cherchons à surmonter « ces difficultés passagères » dont nous avons hérité. **Ce mot passagère nous semble bien léger** devant le bilan découvert.

Comme le Loir qui se réveille au printemps, certains s'agitent et veulent trouver des solutions alors que **l'immobilisme de plusieurs années** a entraîné Valence dans la stagnation et la récession. Comment parler du tourisme et du développement touristique **alors que l'équipe précédente ne s'est pas donné les moyens pour faire partie du projet Flaran-Baise-Armagnac, Grand site de Midi-Pyrénées qui aurait favorisé l'épanouissement de notre cité.**

Pourquoi laisser mourir la Poste petit à petit en laissant diminuer les horaires d'ouverture alors qu'il est possible de maintenir son action, ses fonctions, ses heures d'ouverture en s'adaptant aux solutions du monde moderne.

Pourquoi immobiliser et développer un patrimoine immobilier pour le plaisir de posséder et non pas pour le faire fructifier.

Il faut que vous sachiez que nous mettons tout en œuvre pour redresser les finances locales qui nous permettrons de mener à bien ce pourquoi vous nous avez élus.

Nous essayons de rattraper la subvention pour la salle des fêtes, supprimée car non utilisée par le Maire précédent, pour pouvoir réaliser l'accessibilité et la mise aux normes de sanitaires.

La communauté de communes sera là pour nous aider et vous pourrez aller vous documenter sur ses futures actions pour connaître l'exacte vérité sur ses intentions. Quand on veut participer à l'action collective, ne pas s'opposer à ce qui fait le bien de la communauté.

Travaillons unis pour Valence. Les urnes ont parlé. Au lieu de s'opposer négativement, faisons une équipe soudée comme celle qui s'est faite autour de Bertrand RAMBOUR à laquelle pourrait s'adjoindre l'opposition si elle veut construire dans l'harmonie un avenir de bien être pour Valence et dynamiser sa vitalité dans la réalisation des projets nécessaires à son développement.

Ne sombrons pas dans l'attitude négative de s'opposer pour le plaisir de s'opposer, de critiquer ce qui n'est pas critiquable, de détruire tout ce qui est utile pour nous Valenciens.

Construisons ensemble un bel avenir pour Valence et ses habitants.

Marie-Thérèse Broca-Lannaud, Michel Novarini, Jean-Pierre Puyal, Isabelle Sapin, Bernard Lapeyre, Béatrice Brettes-Garcia, Henri Lassis, Monique Mestre, Patrick Boucon, Christophe Bezolles, Nathalie Roirand, Rachaël Fillâtre, André Sangay.

COMMUNIQUE DE MADAME LE MAIRE ET DU DELEGUE DE VALENCE SUR BAISE AU SICTOM DE CONDOM

STOP AUX INCIVILITES

La Mairie de Valence-sur-Baïse n'a plus de responsabilités dans le domaine du ramassage des poubelles.

Nous constatons un manque de respect de la propreté des sites de poubelles (semi-enterrées et autres), nous rappelons que le village est visité par des touristes et que l'image que l'on donne n'est pas bonne.

Certains déchets n'ont rien à faire sur le site des poubelles (ordinateurs, cartons, chaises, matelas) Il existe une déchetterie ouverte du lundi au samedi de 8heures à 12 heures Même si la collecte des poubelles demande des améliorations, il faut que tout le monde fasse un effort :

VOUS DEVEZ RESPECTER LES SITES ET FAIRE PREUVE DE CIVISME : NOUS VOUS EN REMERCIONS



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION:

Marie-Thérèse Broca-Lannaud

COMITE DE REDACTION:

Mesdames et Messieurs: Henri Lassis,
Isabelle Sapin, Jean-Pierre Puyal, Rachaël
Fillâtre, André Sangay.

CONCEPTION:

Rachaël Fillâtre